



NAO 2018

QU'EN EST-IL CHEZ ONDULYS ?

Négociations en catimini, aucune communication n'est faite par nos représentants des salariés. Qu'a-t-il été demandé au patron ? Où en sommes-nous dans les négociations ?

Les comptes rendus de CE sont affichés 1 mois après les réunions, ceux du CHSCT 3 mois après !!!

Aucune information officielle n'est communiquée dans l'intervalle par nos représentants du personnel. Qu'est ce qui les en empêche ?

Nous sommes réduits à courir après les rumeurs !

Ne nous laissons pas faire ! Organisons nous ! Syndiquons-nous en masse !

Le patron a peur de nous. Ce silence organisé traduit bien sa peur de l'action de la CGT !

➔ **ET COMMENT ÇA SE PASSE AILLEURS ?**

Chez nos collègues et voisins, des avancées significatives sont en cours de négociation par nos camarades représentants du personnel CGT, majoritaires.

DS SMITH SAINT-JUST EN CHAUSSÉE

Les camarades ne lâchent rien :

1.4% d'augmentation générale hors cadre au 1er mai

0.3% d'augmentation individuelle pour le personnel hors cadre et ouvrier

1.7% d'augmentation individuelle pour les cadres

Abondement sur l'intéressement à 1.5 fois

Alignement de la prime de poste sur 2 ans avec 12€ de rattrapage

SAÏCA PACK FRANCE

Les camarades portent ces revendications :

Augmentation des salaires 2018 : 3%, dont une enveloppe par établissement de 0,7% .

Application de la prime d'ancienneté dès la 1ère année, à raison de 1% par an jusqu'à 18 ans.

Prime de vacances portée à 800€

Majoration des heures de nuit à 30%.

Deux jours de congés supplémentaires pour les salariés travaillant en 3x8

Panier de jour égal au panier de nuit.

Majoration des heures des factions du matin équivalente à 50% de la majoration des heures de nuit.

Mise en place d'une grille de qualification commune aux établissements Saïca Pack France.

Jours pour événement familiaux : 1 jour de congés pour le décès des grands parents.

Augmentation de la prime de transport dans les sites.

SICAL À LUMBRES (62)

Les camarades revendiquent :

L'arrêt de la dégradation de leurs conditions de travail.

L'obtention d'un équivalent de 13ème mois à travers une augmentation de la gratification à 0.8 % de la rémunération moyenne de l'année. Une prime ayant déjà été négociée et accordée pour les cadres par le passé dans ce domaine, il serait logique que l'ensemble du personnel ait cet équivalent de 13ème mois, d'autant que le pourcentage de la gratification d'aujourd'hui à 0.6 % n'a pas évolué depuis 15 ans.

L'embauche en CDI indispensable de Personnel actuellement en CDD ou Intérim occupant des postes existant depuis de nombreuses années. La cartonnerie est particulièrement touchée par toutes ces rotations de Personnel, ce qui impacte de façon logique la productivité et surtout met en difficulté les conducteurs de machines. Nous réclamons la présence par machine d'un aide conducteur ayant le statut de salarié SICAL.

Une amélioration de la gratification des médaillés du travail de l'ordre de 10 euros par année Sical.

Une augmentation de 30 euros de tous les salaires y compris ceux en anticipation.

Une augmentation de 70 euros de la prime de vacances.

SMURFIT KAPPA FRANCE

Les camarades se préparent, se mobilisent pour mener des actions fortes pour satisfaire leurs 5 principales revendications salariales :

+ 2,5% d'augmentation pour 2018, + 100€ (prime vacances) + 5€ d'augmentation / année pour médaillés du travail + revalorisation primes panier jour & nuit + prise en charge journée solidarité par Direction...



Nous voulons savoir à quelle sauce les 3x8 sont négociés ? Nous dénonçons le retrait de la prime de 80€ attribuée aux leaders expéditions pour compenser la non-prise de leur pause casse-croûte, les augmentations de quelques centimes, les rémunérations selon affinités, la chasse aux sorcières, ...

Nous revendiquons toujours la mise en place de grilles de salaires, l'embauche des intérimaires, le droit à l'information et au respect de tous, de meilleures conditions de travail en terme de salaire, de sécurité et d'hygiène

GRILLES DE SALAIRES CHEZ SAÏCA PACK FRANCE →



GRILLE DES SALAIRES Ouvriers au 1er Avril 2017
(avec 0,4%+0,2% AG)

NOUVELLE CLASSIFICATION		COEFFICIENT	SALAIRE MENSUEL DE BASE	TAUX HORAIRE DE BASE	BASE ANCIENNETE
Niveau	Echelon				
		Point 100		7,933	
N1	1E	125	1 503,96	9,916	1 503,96
N1	2E	130	1 564,12	10,313	1 564,12
N1	3E	135	1 624,28	10,709	1 624,28
N2	1EA	140	1 684,44	11,106	1 684,44
N2	1EB	145	1 744,59	11,503	1 744,59
N2	2EA	150	1 804,75	11,899	1 804,75
N2	2EB	155	1 864,91	12,296	1 864,91
N2	3EA	160	1 925,07	12,692	1 925,07
N2	3EB	165	1 985,23	13,089	1 985,23
N3	1E	170	2 045,39	13,486	2 045,39
N3	1EA	175	2 105,54	13,882	2 105,54
N3	1EB	180	2 165,70	14,279	2 165,70
N3	2E	185	2 225,86	14,676	2 225,86
N3	2EA	190	2 286,02	15,072	2 286,02
N3	3E	195	2 346,18	15,469	2 346,18
N3	3A	200	2 406,34	15,866	2 406,34

GRILLE DES SALAIRES Employés au 1er Avril 2017 (avec 0,4%+0,2% AG)

COEFFICIENTS	135	140	145	150	155	160	165	170	185
SALAIRES PLANCHER	1 624,28	1 684,44	1 744,59	1 804,75	1 864,91	1 925,07	1 985,23	2 045,39	2 225,86
SALAIRES PLAFOND	1 785,23	1 851,34	1 917,47	1 983,58	2 049,70	2 120,06	2 181,94	2 248,06	2 446,42
SALAIRES OUVRIERS	1 624,28	1 684,44	1 744,59	1 804,75	1 864,91	1 925,07	1 985,23	2 045,39	2 225,86

GRILLE DE SALAIRES EN COURS DE NÉGOCIATION CHEZ DS SMITH SAINT-JUST :

Coefficient	Salaire de Base	Talon	- €	Augmentation en %	1,40	Salaire de base au 1/05/18	Taux Horaire
135	1 498,77 €			20,98 €		1 519,75 €	10,02 €
140	1 544,29 €			21,62 €		1 565,91 €	10,32 €
145	1 590,02 €			22,26 €		1 612,28 €	10,63 €
150	1 635,70 €			22,90 €		1 658,60 €	10,94 €
155	1 681,50 €			23,54 €		1 705,04 €	11,24 €
157	1 699,68 €			23,80 €		1 723,48 €	11,36 €
160	1 727,02 €			24,18 €		1 751,20 €	11,55 €
164	1 763,79 €			24,69 €		1 788,48 €	11,79 €
165	1 772,76 €			24,82 €		1 797,58 €	11,85 €
170	1 818,49 €			25,46 €		1 843,95 €	12,16 €
175	1 864,24 €			26,10 €		1 890,34 €	12,46 €
180	1 909,95 €			26,74 €		1 936,69 €	12,77 €
185	1 955,69 €			27,38 €		1 983,07 €	13,07 €
Hors Grille							
	1 972,67 €			27,62 €		2 000,29 €	13,19 €
	2 025,92 €			28,36 €		2 054,28 €	13,54 €
	2 078,16 €			29,09 €		2 107,25 €	13,89 €
	2 130,38 €			29,83 €		2 160,21 €	14,24 €
	2 182,63 €			30,56 €		2 213,19 €	14,59 €
	2 235,89 €			31,30 €		2 267,19 €	14,95 €
	2 288,12 €			32,03 €		2 320,15 €	15,30 €
	2 340,35 €			32,76 €		2 373,11 €	15,65 €

Défendre ses droits, améliorer ses conditions de travail et son salaire, adhérer à la CGT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉL :

Pour nous contacter :

cgtondulys02@gmail.com - 06.49.85.64.53 - Facebook : Cgt Ondulys

*Tous les salariés, même non imposables, bénéficient d'un crédit d'impôt (66%) pour les cotisations syndicales. Exemple, pour une cotisation de 10€ mensuels, il n'en coûtera à l'adhérent que 3€40. Le montant moyen de la cotisation syndicale mensuel s'élève à 1% du salaire net. Tu es libre de choisir de cotiser plus ou moins.